

Septembre 2020

n° 46

Croisic



**CONSEIL
MUNICIPAL**



**RENTÉE
SCOLAIRE**



CULTURE

Salle Jeanne d'Arc
saison 2020/2021

SOMMAIRE

ÉDITO	3
MUNICIPALE	4 - 8
3 ^e mandat pour Michèle Quellard Les adjoints(es) Les subdélégués Les conseillers(ères) municipaux(ales) La double casquette du maire	
CAP ATLANTIQUE	9
La présidence pour Guérande	
CULTURE	10 - 20
Salle Jeanne d'Arc: saison culturelle 2020 / 2021 Théâtre en Automne: saison 2020 Médiathèque	
	
JEUNESSE	21 - 24
Rentrée scolaire 2020/2021 Service des Sports Pôle Enfance/Jeunesse	
	
TRAVAUX	25 - 29
Lotissement Simalion: six professionnels intéressés Reprise des travaux de l'église Notre- Dame-de-Pitié du Croisic	
PATRIMOINE	30
Restauration de la statue Hervé Rielle	
ENVIRONNEMENT	31
Protection du site géologique de la Grande Côte	
AGENDA	32 - 33
TRIBUNE	34 - 35



Imprimerie
Corlet Imprimeur

Directrice de la publication
Michèle Quellard, maire du Croisic.

Rédacteurs
Joëlle Meunier.
William Nocus.
Laurent Delpire.

Maquette
Delphine Chateau.
William Nocus.

5100 tirages - septembre 2020
Couverture et Portraits élus >
photographies©Arnaud Dréan



© Toutes reproductions d'articles ou photos sont soumises à autorisation municipale



Michèle Quellard,
Maire du Croisic.

Chères Croisicaises, chers Croisicais,

Après une interruption de plusieurs mois, en raison des élections municipales décalées et de la crise sanitaire, votre magazine municipal reprend ses parutions.

Ce numéro 46 vous présente vos élus et leurs attributions. Ils sont déjà au travail au sein de nos commissions municipales. Avec cette épidémie du Covid-19, nous vivons un épisode inédit de notre histoire. Il s'avère parfois dramatique pour nombre de nos concitoyens.

Pour la rentrée scolaire, le personnel municipal a mis en place un dispositif strict d'accès à nos écoles, je vous

recommande de le respecter. Nous avons aussi adressé à toutes nos associations un protocole pour accéder à nos salles municipales et nos équipements sportifs.

Malgré ces incertitudes, j'ai souhaité que la saison culturelle de la salle Jeanne d'Arc ainsi que le festival Théâtre en automne soient maintenus. 21 spectacles sont prévus dont 6 reports de la saison 2019/2020. En outre, nous proposons désormais un abonnement et des tarifs attractifs.

Si la médiathèque n'a pas encore retrouvé son fonctionnement régulier, nous avons pourtant

souhaité proposer un large programme d'animations en direction de tous nos publics.

Il me semble essentiel de soutenir ce secteur sinistré qu'est la culture. J'ajoute que nous ne pouvons pas vivre reclus, loin des uns et des autres. Si chacun respecte les consignes et obligations sanitaires, nous pouvons envisager de garder une vie sociale.

Enfin, le dernier trimestre de l'année sera consacré à toute une série de travaux sur nos bâtiments et notre voirie qui avaient été programmés lors du dernier municipale. ■

MUNICIPALE



3^e mandat pour Michèle Quellard

Le vendredi 3 juillet 2020 à la salle des fêtes le conseil municipal a élu son maire, Michèle Quellard.

Janine Le Bihan-Pennanroz a pris la présidence de l'assemblée. En effet, le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) stipule que c'est l'élu le plus âgé qui prend la conduite du premier conseil de la mandature pour l'élection du maire. Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. À l'issue du vote, le bureau a procédé au dépouillement. Michèle Quellard

est élue maire par 19 voix (majorité absolue fixée à 10).

Elle a aussitôt fait une déclaration: « C'est avec encore beaucoup d'émotion que je prends la parole ce soir. Mes premiers mots seront pour vous, au nom du nouveau Conseil Municipal. Je vous remercie pour la confiance que vous me témoignez pour la 3^e fois, sachez que nous saurons en être dignes.

Le temps a passé très vite et il y a 12 ans déjà, je revêtais l'écharpe de Maire. L'expérience me permet de mieux mesurer l'ampleur de la tâche pour mener à bien les projets. Il nous faudra travailler avec rigueur et sérieux pour l'ensemble des Croisicaises et des Croisicais.

Mesdames et Messieurs, membres du Conseil Municipal, je sais que je pourrais compter sur vous, sur votre envie de faire au mieux pour l'intérêt général. Je souhaite remercier mes précédents colistiers qui ont œuvré auprès de moi pendant les précédents mandats. J'ai mesuré les attentes de nos concitoyens et je m'engage à tout faire pour y répondre. Ma détermination et ma volonté sont intactes. J'ai toujours la même passion, la même envie, pour travailler encore et encore pour l'avenir du Croisic. Je vous remercie ».

Le conseil municipal a ensuite procédé à l'élection des huit adjoints. ■

Les adjoints (es)

Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal.

L'ordre résulte de l'ordre de la liste lors de l'élection municipale. Au Croisic 27 élus dont 8 adjoints. Si le maire est seul chargé de

l'administration de la commune, il peut toutefois, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à des

conseillers municipaux.

Les adjoints disposent d'un droit de priorité sur les conseillers municipaux, mais le maire n'est pas tenu de respecter le rang des adjoints. Le maire ne peut confier une délégation à un conseiller municipal qu'à la condition que chaque adjoint soit pourvu d'au moins une délégation de fonction. ■



JEAN-YVES JÉGOU
1^{ER} ADJOINT

Finances, Développement Économique et Domaine Public

- Commission des Finances
- Commission du Personnel
- Commission Domaine public et Activités commerciales
- Commission Marchés publics
- Commission d'Appel d'offres
- Conseiller communautaire



JACQUES BRUNEAU

Culture et Animations

- Commission des Finances
- Commission Culture et Animations
- Comité de direction de l'office de tourisme



JOCELYNE LEMAIRE

Jeunesse, Sports et Affaires scolaires

- Commission Jeunesse, Sports et Affaires scolaires
- Commission Domaine public et Activités commerciales



JANINE LE BIHAN-PENNANROZ

Tourisme

- Commission Travaux
- Commission Urbanisme et Patrimoine
- Commission Domaine public et Activités commerciales
- Comité de direction de l'office de tourisme



CHRISTIAN CABELLIC

Travaux

- Commission Finances
- Commission Travaux
- Commission Marchés publics
- Commission d'Appel d'offres



GHISLAINE NOBLET-GAUDET

Affaires sociales

- Commission Culture et Animations
- Conseil d'administration du CCAS



GILLES-ANTOINE BEAUPÉRIN

Environnement, Développement durable et Vie maritime

- Commission Finances
- Commission Environnement
- Commission d'Appel d'offres (suppléant)



NATHALIE CAUBEL

Urbanisme et Patrimoine

- Commission Travaux
- Commission Urbanisme et Patrimoine
- Commission Environnement
- Commission Marchés publics
- Commission d'Appel d'offres

Les subdélégués

Le maire peut également donner délégation à des membres du conseil municipal. Ils sont nommés conseillers municipaux délégués ou

subdélégués. Ces délégations peuvent être accordées, sans limitation de nombre, mais sous réserve toutefois que tous les adjoints en poste aient une

délégation. Ainsi, il est impossible de créer un poste de conseiller municipal délégué si, au sein du conseil municipal, subsiste un adjoint sans délégation. ■



ANDRÉ BOUCHER

Vie Associative

- Commission Urbanisme et Patrimoine
- Commission Vie associative
- Commission Jeunesse, Sports et Affaires scolaires
- Comité de direction de l'office de tourisme



PHILIPPE LACROIX

Patrimoine

- Commission Urbanisme et Patrimoine
- Commission Culture et Animations
- Commission d'Appel d'offres (suppléant)
- Comité de direction de l'office de tourisme



HUGUES POIGNAN

Sports

- Commission Urbanisme et Patrimoine
- Commission Vie associative
- Commission Jeunesse, Sports et Affaires scolaires



JEAN-PIERRE LEGRAND

Personnes âgées, Handicap et Logement

- Commission du personnel
- Commission Travaux
- Commission Jeunesse, Sports et Affaires scolaires
- Commission d'Appel d'offres (suppléant)
- Conseil d'administration du CCAS
- Comité de direction de l'office de tourisme



ALAIN BOURDIC

Finances, Domaine public et Activités commerciales

- Commission Finances
- Commission Environnement
- Commission Domaine public et Activités commerciales
- Commission Marchés publics
- Commission d'Appel d'offres
- Comité de direction de l'office de tourisme

Quel est le rôle du conseil municipal ?

Le conseil municipal, dont les membres sont élus au suffrage universel direct lors des élections municipales, représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la grande loi municipale de 1884, qui le charge de régler « par ses délibérations les affaires de la commune ». Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État.

Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique...

Le conseil exerce ses compétences en adoptant des délibérations. Ce terme désigne ici les mesures votées. Il exerce un pouvoir de contrôle permanent sur l'exercice par le maire de ses fonctions de responsable de l'administration communale.

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos, ou si le maire exerce son pouvoir de « police des séances », notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats. Les propositions sont soumises au conseil municipal qui doit voter. L'adoption est acquise lorsque plus de 50 % des votes sont positifs. Ces décisions prennent alors l'appellation de « Délibérations du Conseil municipal » et sont alors compilées dans un registre paraphé par les services de la Préfecture.

En cas de dysfonctionnement grave, le conseil municipal peut être dissous par décret en conseil des ministres.

Source : Vie publique

Les conseillers(ères) municipaux (ales)



MARIE FALLER

- Commission Vie associative
- Commission Jeunesse, Sports et Affaires scolaires
- Conseil d'administration du CCAS



CÉLINE BIHORÉ

- Commission Urbanisme et Patrimoine
- Commission Jeunesse, Sports et Affaires scolaires



BETTY BLANCHET

- Commission Environnement
- Conseil d'administration du CCAS



ODILE VIGOUROUX

- Commission Finances
- Commission Vie associative
- Conseil d'administration du CCAS



CATHERINE PONTTHOREAU

- Commission Culture et Animations
- Commission Environnement



DOMINIQUE GOUGEON

- Commission Travaux
- Commission Domaine public et Activités commerciales



MONIQUE DRÉZEN

- Commission Culture et Animations
- Commission Domaine public et Activités commerciales
- Commission d'Appel d'offres (suppléante)
- Conseil d'administration du CCAS



FRANÇOISE THOBIE

- Liste "Un nouveau Cap"**
- Commission Vie associative
 - Commission Culture et Animations
 - Commission Jeunesse, Sports et Affaires scolaires
 - Commission Domaine public et Activités commerciales
 - Conseillère communautaire



PATRICK DUCHESNES

- Liste "Un nouveau Cap"**
- Commission Finances
 - Commission du Personnel
 - Commission Urbanisme et Patrimoine
 - Commission Culture et Animations



CHRISTINE PERROT

- Liste "Un nouveau Cap"**
- Commission Finances
 - Commission Travaux
 - Commission Domaine public et Activités commerciales
 - Comité de direction de l'office de tourisme



FRÉDÉRIC AUBINEAU

- Liste "Un nouveau Cap"**
- Commission Vie associative
 - Commission Jeunesse, Sports et Affaires scolaires
 - Commission Environnement
 - Conseil d'administration du CCAS



DANIEL FLORIMOND

- Liste "Un nouveau Cap"**
- Commission Travaux
 - Commission Marchés publics
 - Commission d'Appel d'offres
 - Conseil d'administration du CCAS
 - Comité de direction de l'office de tourisme



FRANÇOISE BALLY

- Commission Urbanisme et Patrimoine
- Commission Environnement
- Commission d'Appel d'offres (suppléante)

Le rôle des conseillers municipaux consiste à travailler dans les diverses commissions et syndicats, et à débattre des projets qui leur sont présentés. Ils ont un rôle essentiel dans la vie de la commune puisqu'il décide par leur vote des orientations et de la politique de la municipalité, impulsées par le maire.

La délibération la plus importante que doivent prendre les conseillers municipaux dans une année est le vote du budget, préparé par le maire et les adjoints, assistés de la directrice générale des services chargée des aspects financiers. Ils approuvent également le compte administratif (budget exécuté). ■

MUNICIPALE



La double casquette du maire

Le mandat de six ans du maire est l'un des plus longs de la République. Le maire agit à la fois pour le compte de l'État et celui de la commune et bénéficie d'un effet de proximité privilégié avec ses administrés.

Le maire bénéficie d'une « double casquette » : il est à la fois agent de l'État et il agit au nom de la commune en tant que collectivité territoriale.

En tant qu'agent de l'État, sous l'autorité du préfet, le maire remplit des fonctions administratives dont notamment : la publication des lois et règlements ; l'organisation des élections ; la légalisation des signatures. Sous l'autorité du procureur de la République, il exerce des fonctions dans le domaine judiciaire : il est officier d'état civil et officier de police judiciaire. En tant qu'agent exécutif de la commune, il est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal ; il exerce aussi des compétences déléguées

par le conseil municipal et doit alors lui rendre compte de ses actes. Les délégations portent sur des domaines très divers (réalisation des emprunts, création de classe, action en justice, etc.) et sont révocables à tout moment. La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales autorise le maire à subdéléguer, à un adjoint ou un conseiller municipal, les attributions qui lui ont été confiées par délégation. Le maire est aussi le chef de l'administration communale. Il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services. Enfin, il est titulaire de pouvoirs propres. En matière de police administrative, il est chargé de maintenir l'ordre public, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Il s'agit également de polices spéciales (baignade, circulation...). ■

Source : Vie publique.

Les Commissions

Municipales

Les commissions communales sont des instances de préparation des questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions ; le conseil municipal étant seul compétent pour régler, par délibérations, les affaires de la commune. Les commissions sont composées du maire, président de droit, et de conseillers municipaux, dont deux de l'opposition. Des personnes qualifiées extérieures à l'assemblée délibérante, notamment la directrice générale des services, les directeurs, peuvent participer, à titre d'expert et avec voix consultative.

Bureau municipal

Il est traditionnellement constitué du maire, des adjoints et des subdélégués. Cette structure n'est pas obligatoire mais elle est le signe de la volonté du maire et de son équipe de travailler en profondeur, et régulièrement, sur tous les sujets qui ont trait à la ville.

CAP ATLANTIQUE



La présidence pour Guérande

Le vendredi 10 juillet 2020 a eu lieu l'élection du conseil communautaire de Cap Atlantique.

Nicolas Criaud, maire de Guérande, et Franck Louvrier, maire de La Baule-Escoublac étaient candidats. Les 21 votants ont élu Nicolas Criaud à la présidence par 27 voix contre 24 au maire de La Baule-Escoublac.

Michèle Quellard, le maire du Croisic, a été nommée 9^e vice-président et garde sa délégation à l'Habitat. Après avoir mené avec succès le premier Plan Local Habitat* (PLH),

elle est en charge du second arrivé à mi-mandat.

Le président de Cap Atlantique l'a aussi chargé de l'accueil des gens du voyage, « *J'ai déjà visité les quatre aires d'accueil permanentes et les deux saisonnières. Il est évident que certains doivent être impérativement réhabilités, certaines ont mal vieilli, d'autres sont vandalisées. Un état de lieux précis est en cours* » explique Michèle Quellard. ■

- **Hubert Delorme**, Maire de Saint-Molf: Premier Vice-Président aux finances, à la mutualisation et à la commande publique,
- **Nicolas Rivalan**, Maire de Férel: Vice-Président aux ressources humaines, aux moyens matériels et à l'égalité hommes/femmes,
- **Norbert Samama**, Maire du Pouliguen: Vice-Président à la transition écologique chargé du Schéma de Cohérence Territoriale et des stratégies foncières et littorales,
- **Michèle Quellard**, Maire du Croisic: Vice-Présidente à l'habitat et à l'accueil des gens du voyage,
- **Franck Louvrier**, Maire de La Baule-Escoublac: Vice-Président au tourisme,

- **Didier Cadro**, Maire de La Turballe: Vice-Président à l'économie,
- **Jean-Claude Ribault**, Maire de Piriac-sur-Mer: Vice-Président à l'emploi, la formation et l'apprentissage,
- **Bernard Le Guen**, Maire de Camoël: Vice-Président au sport et aux équipements sportifs d'intérêt communautaire,
- **Claude Bodet**, Maire de Saint-Lyphard: Vice-Président aux équipements urbains chargé de l'eau potable, de l'assainissement et des déchets,
- **Jean-Pierre Bernard**, Maire de Mesquer: Vice-Président à la santé, à la prévention de la délinquance, à l'accessibilité au handicap et à la desserte en numérique,

* Le programme local de l'habitat (PLH) est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat: parc public et privé, populations spécifiques, gestion du parc existant et des constructions nouvelles. Il doit répondre aux besoins en hébergement et favoriser la mixité sociale et le renouvellement urbain.

- **Marie-Catherine Lehuédé**, Maire de Batz-sur-Mer: Vice-Présidente à la culture, à l'enseignement musical et aux équipements culturels d'intérêt communautaire,
- **Christelle Chassé**, Maire d'Herbignac: Vice-Présidente aux économies primaires et à la transition écologique chargée de la biodiversité et des milieux naturels,
- **Joseph David**, Maire d'Assérac: Vice-Président à la transition écologique chargé de la qualité des eaux, de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations,
- **Pascal Puisay**, Maire de Pénestin: Vice-Président à la transition écologique chargé de l'énergie, du climat et de la mobilité.

CULTURE



Saison culturelle 2020/2021 salle Jeanne d'Arc

Une programmation tout en émotion

Treize spectacles dont deux pour le jeune public déclinent le thème de l'émotion en fil rouge : le rire, la joie, la surprise, la passion, l'enchantement ...

Cette saison se déroule entre octobre 2020 et juin 2021 au rythme d'un spectacle tous les 15 jours, exceptées les deux dernières semaines de décembre et janvier 2020, période toujours creuse en termes de fréquentation avec les

fêtes de fin d'année. En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, la première année culturelle de notre salle Jeanne d'Arc a été amputée de 8 spectacles mais 6 ont été reprogrammés cette année dont le concert de Renan Luce.

Nouveauté de cette année

Une carte d'abonnement permet de bénéficier d'un tarif réduit sur toute la saison dès l'achat groupé de 3 événements, n'hésitez donc pas à vous abonner. ■

// MUSIQUE ROCK / JEUNE PUBLIC



VENDREDI
13
NOV. 2020

Durée: 1h15

20h30

THE WACKIDS

Back to the 90's

Pour leur troisième spectacle, les Wackids dévoilent « Back To The 90 », un véritable voyage sonore et visuel à l'époque où l'on écoutait la musique sur radio K7, où l'on achetait sa chanson préférée en CD 2 titres et où les clips ne se regardaient que sur MTV.

catégorie C **15 €** - Tarif plein **10 €** - Tarif réduit

// CHANSON FOLK FRANÇAISE & BRETONNE



VENDREDI
20
NOV. 2020

Durée: 1h30

20h30

TRIO EDF

Ewen Delahay Favenec

Passer une vie entière à chanter, jouer, conter, et réussir à ne pas être des stars, il faut le faire quand même! Ne riez pas: c'est un parcours improbable. Voilà trois hommes, trois amis, traversés par les joies et les blessures du temps qui sourient encore, et nous disent à 70 ans passés: savourez la vie.

catégorie C **15 €** - Tarif plein **10 €** - Tarif réduit

// CHANSON FRANÇAISE



VENDREDI
04
DÉC. 2020

Durée: 1h45

20h30

RENAN LUCE

L'un des plus brillants auteurs de sa génération se livre dans un nouvel album composé de 11 chansons aux textes intimes, poignants et poétiques. Renan Luce se livre tout entier avec ses doutes, ses creux et ses renaissances. Il est l'auteur depuis une décennie de chansons-portraits aux airs espiègles et buissonniers – La Lettre, Les Voisines, Monsieur Marcel, Repenti... – il présente aujourd'hui un autre visage, brut et nu, dans un disque qui porte son nom.

catégorie A **40 €** - Tarif plein **35 €** - Tarif réduit

// HUMOUR



SAMEDI
13
FÉV. 2021

Durée: 1h15

20h30

CHARLIE & STYL'O

La Langue

Parodies musicales, sketches, Charlie et Styl'O ont commencé à publier sur Youtube leurs vidéos il y a trois ans et proposent aujourd'hui leur spectacle « Avec La Langue ».! Mi-stand-up, mi-comédie musicale, ce spectacle est « Une véritable analyse sociale et sociétale des relations affectives.

catégorie D **10 €** - Tarif plein **5 €** - Tarif réduit

// MUSIQUE CLASSIQUE



VENDREDI
26
FÉV. 2021

Durée: 1h20

20h30

QUATUOR CAMBINI-PARIS

Fondé en 2007, le Quatuor Cambini-Paris, un des rares quatuors à cordes à jouer sur instruments d'époque, s'est rapidement imposé dans le paysage musical par la richesse de son répertoire. Il est apprécié tant pour son interprétation des œuvres reconnues de Haydn, Mozart, Beethoven ou Mendelssohn que pour sa recouverte de compositeurs français oubliés tels Jardin, David ou Gouvy.

catégorie B **20 €** - Tarif plein **15 €** - Tarif réduit

// THÉÂTRE



VENDREDI
12
MARS 2021

Durée: 1h20

20h30

LE CAS MARTIN PICHE

Martin Piche est atteint d'un mal étrange: il souffre d'un manque absolu de curiosité... Cela ne va pas manquer d'exciter au plus haut point celle de son psy! Pour tenter de résoudre l'énigme que pose ce cas inhabituel et désarmant, le spécialiste devra faire appel à toute sa sagacité et son imagination dans une séance spectaculaire où les situations comiques s'enchaîneront, passant de l'insolite au burlesque.

catégorie B **20 €** - Tarif plein **15 €** - Tarif réduit

// MUSIQUE IRLANDAISE



MERCREDI
17
MARS 2021

Durée: 1h45

20h30

JULIEN LOKO

Irish Live Music

Une participation à la « Nouvelle Star », une reprise de « Hallelujah » à la Fête de la Musique, le rôle principal de la comédie musicale « Dracula », ont forgé à Julien Loko une fan-base conséquente et fidèle. Entouré de ses musiciens, ses chansons et ses textes sont inspirés des song writers Irlandais.

catégorie C **15 €** - Tarif plein **10 €** - Tarif réduit

// MENTALISME ILLUSION



MERCREDI
24
MARS 2021

Durée: 1h15

20h30

RÉMI LARROUSSE

Songes d'un illusionniste

Une expérience poétique qui mêle théâtre, mentalisme et illusionnisme. Rien de plus fascinant et énigmatique que le monde des rêves. Rémi Larrousse vous embarque dans une nuit sans fin au cours de laquelle il parcourt ses rêves et ceux des spectateurs.

catégorie B **20 €** - Tarif plein **15 €** - Tarif réduit

// MUSIQUE JAZZ



MERCREDI
07
AVR. 2021

WIND MADNESS TRIO

invite **Pasquale Grasso**

Nouvelle formation avec comme tête de proue Luigi Grasso, saxophoniste italien réputé. Entre 2014 et 2019, Luigi Grasso a donné plus de 600 concerts avec différents projets et enregistré plus de quinze albums avec des artistes de jazz internationaux.

Durée: 1h15

20h30

catégorie C **15 €** - Tarif plein **10 €** - Tarif réduit

// JEUNE PUBLIC, MUSIQUE, BURLESQUE



MERCREDI
28
AVR. 2021

BOÎTE DE NUITS

Les marchands de sable vont passer

Paul et Michel sont les Marchands de Sable et ils vont vous expliquer leur métier et qui ils sont. Vous entendrez les rythmes du sommeil, vous découvrirez comment ils fabriquent le sable qui correspond à chacun de vos dodos, comment et pourquoi la musique nous permet de dormir du sommeil du juste.

Durée: 45 mins

17h00

catégorie D **10 €** - Tarif plein **5 €** - Tarif réduit

// CIRQUE



VENDREDI
28
MAI 2021

EL SPECTACOLO

Elastic & Francesca

En Français, cela veut dire « LE Spectacle! » Et pour « CE spectacle » Elastic veut se surpasser! Comment surprendre son public avec du changement? La production a l'idée lumineuse de lui suggérer une assistante! En effet, une touche féminine est indispensable! Alors, Francesca entre en scène.

Durée: 1h10

20h30

catégorie D **10 €** - Tarif plein **5 €** - Tarif réduit

// THÉÂTRE



MERCREDI
02
JUN 2021

MOLIÈRE

par **Francis Huster**

Avec sa passion et son engagement Francis Huster nous fait revivre la plus incroyable vie, du rire aux larmes, de la légende à la déchéance, de la révolte à la trahison, de l'amour à la haine, de la passion à l'abandon, de la lumière à la mort du plus grand de tous les héros français: Molière.

Durée: 1h45

20h30

catégorie B **20 €** - Tarif plein **15 €** - Tarif réduit



Durée: 1h00

20h30

LES INSTANTANÉS

Duo d'impro

Après 10 ans d'existence, Les Instantanés reviennent avec leur nouvelle recette! Philippe Hassler, comédien et guitariste, rejoint Laurent Pit sur scène pour former ce nouveau duo. À part les histoires, les dialogues et les personnages, il ne manque que vous!

catégorie D **10 €** - Tarif plein **5 €** - Tarif réduit

Formule d'abonnement individuel

Pour la saison 2020-2021, une formule d'abonnement individuel est proposée à partir de l'achat simultané de 3 spectacles différents.

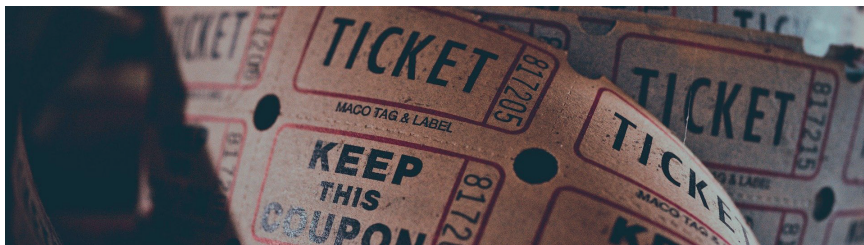
Cette formule permet, à l'abonné, de bénéficier des tarifs réduits des représentations (abonnement nominatif : une seule place à tarif réduit par spectacle). Le tarif réduit s'applique sur l'ensemble des spectacles y compris les trois premiers.

Elle est disponible sur la programmation 2020/2021 de la salle Jeanne d'Arc ainsi que sur celle de Théâtre en Automne, tous spectacles confondus.

Une carte d'abonné vous est délivrée. Celle-ci vous permet de justifier de votre abonnement et ainsi de bénéficier du tarif réduit (sur présentation de la carte d'abonné et de votre pièce d'identité).

Les billets achetés, au titre de la formule ou individuellement, ne sont ni remboursables, ni échangeables sauf en cas d'annulation du spectacle par la Ville du Croisic.

Billetterie disponible à l'hôtel de ville et à l'office de tourisme à partir du mardi 29 septembre 2020 ou sur place, le jour du spectacle.



Les spectacles par catégories

Catégorie A

Renan Luce (chanson française)
vendredi 4 décembre 2020

Catégorie B

Quatuor Cambini (musique classique)
vendredi 26 février 2021
Le cas Martin Piche (théâtre)
vendredi 12 mars 2021
Rémi Larousse (illusion)
mercredi 24 mars 2021
Molière (théâtre)
mercredi 2 juin 2021

Catégorie C

The Wackids (musique, jeune public)
vendredi 13 novembre 2020
Trio EDF (chanson folk française)
vendredi 20 novembre 2020
Julien Loko (musique irlandaise)
mercredi 17 mars 2021
Wind Madness Trio (musique jazz)
mercredi 7 avril 2021

Catégorie D

Charlie & Styl'O (humour)
samedi 13 février 2021
Boîte de nuits (musique, jeune public)
mercredi 28 avril 2021
El Spectacolo (cirque)
vendredi 28 mai 2021
Les Instantanés (théâtre d'impro)
vendredi 18 juin 2021

CULTURE



Théâtre en Automne : saison 2020

Le Théâtre en Automne revient cette année avec 8 nouveaux spectacles inédits à la salle Jeanne d'arc.

<< Les bonnes sœurs sont dans le pré >>



Après un casse qui a mal tourné, deux femmes se déguisent en bonnes sœurs pour passer inaperçues. Elles devront affronter le couple de fermiers chez qui elles se sont cachées... ■

Par la troupe du Théâtre du Grand Traict, une comédie adaptée, revisitée et mise en scène par Mickaël Gauthier.

samedi 17 octobre 2020 à 20 h 30
dimanche 18 octobre 2020 à 15h

catégorie D

10 € - Tarif plein 5 € - Tarif réduit

Informations

Bénéficier de la formule d'abonnement individuel de la salle Jeanne d'Arc en choisissant 3 spectacles et bénéficier des tarifs réduits.

Disponible sur la programmation 2020/2021 de la salle Jeanne d'Arc et sur celle de Théâtre en Automne, tous spectacles confondus.

Billetterie : à l'hôtel de ville, et à l'office de tourisme à partir du mardi 29 septembre 2020 ou sur place à la salle Jeanne d'Arc, le jour de la représentation.

Les billets ne sont ni remboursables, ni échangeables sauf en cas d'annulation du spectacle par la Ville du Croisic.

Daniel Camus dans « Happy Hour »



samedi 24 octobre 2020 à 20 h 30

catégorie C 15 € - Tarif plein 10 € - Tarif réduit

Un bar c'est comme les réseaux sociaux, c'est plein de gens qui se retrouvent au même endroit mais qui devraient ne jamais se croiser. Dans sa vie, Daniel Camus a croisé beaucoup de gens différents: des alcooliques, des excentriques, des altruistes, des marrants, des suicidaires et des allumés en tout genre. Tout ça parfois dans la même journée, voire dans la même personne.

A-t-il une extraordinaire destinée qui l'a mené à croiser leur chemin? Non, non, il bossait juste dans un bar, son bar.

Aussi à l'aise sur scène que derrière son comptoir, Daniel prend les commandes et vous entraîne tournées après tournées dans un univers riche de rencontres et de diversité.

C'est avec plaisir qu'il vous paiera un verre en terrasse de son théâtre! et oui Happy Hour oblige! ■

Cartman dans « One »

Vous connaissez peut-être Cartman, mais sur scène c'est Nicolas Bonaventure que vous allez rencontrer. Un enfant dont le père roulait fièrement au volant d'une AX, un adolescent qui a grandi entre le club Dorothee et le film érotique du dimanche soir, un jeune homme qui a connu la calvitie avant d'avoir sa première expérience sexuelle, et aujourd'hui, un quadra qui compte bien vous prouver qu'on peut être petit, chauve, mais heureux.

Cartman démarre sa carrière comme animateur radio en 2002. Il doit son surnom « Cartman » à son patron

Cauet en référence à sa voix qui serait semblable à celle d'Éric Cartman dans le dessin animé South Park. Dès 2003, c'est à la télévision qu'il se fait connaître dans *La méthode Cauet* puis *Touche pas à mon poste* où il incarnera le célèbre Sébastien Patoche, l'un de ses nombreux alter ego. En tant que comédien, il est l'une des voix principales de la saga *Arthur et les Minimoys* où il interprète Bétamèche. Au cinéma, il sera à l'affiche de *Divorce Club* de Michaël Youn, sortie en 2020. Depuis février 2019, il est en tournée partout en France avec son premier one man show « One ». ■

dimanche 25 octobre 2020 à 20 h 30

catégorie B 20 € - Tarif plein 15 € - Tarif réduit



L'Arnaqueuse

La nouvelle comédie délirante de Thom Trondel parcourt la France en tournée, avec Claire-Estelle Murphy, comédienne et Thom Trondel, auteur et comédien.

À la recherche du grand amour, Luc fait appel aux services de Clara, love coach séductrice. Problème : elle se révèle un brin malhonnête, et rien ne va se passer comme prévu... Dans ces conditions, trouver l'amour ne sera pas simple !

L'Arnaqueuse est une comédie romantique, drôle et touchante, où les situations tordantes et originales se succèdent : dîner déjanté dans un grand restaurant, leçon de drague hilarante, accident de bilboquet, allergies multiples, scène de danse mythique... Une comédie désopilante à découvrir au plus vite ! ■



mardi 27 octobre 2020 à 20 h 30

catégorie C 15 € - Tarif plein 10 € - Tarif réduit

Booder dans « Booder is back »



Après le succès de ses rôles au cinéma dans *Neuilly sa mère* et *Beur sur la ville* et après le carton de sa pièce de théâtre *La grande évasion*, Booder revient à ses premiers amours : le one man show, pour notre plus grand plaisir.

Grâce à son humour toujours aiguisé, son autodérision il vous donne son ressenti de la vie dans cette « société de beaux gosses ». Son expérience dans le domaine artistique, ses rencontres, son fils, son pays d'origine, tout y passe. ■

date en attente

catégorie B
20 € - Tarif plein 15 € - Tarif réduit

<< Pauline, petite fille courage >> par Françoise Thyron

Pauline, une petite fille capricieuse et désobéissante, accepte d'accompagner le loup de la forêt dans sa cabane ensoleillée. Elle y découvre que le loup a enfermé son grand-père et son ami Monsieur Jean dans son frigidaire.

Effrayée, Pauline parvient à s'échapper et va chercher du secours auprès de son petit copain Paul dont la maman est en réalité une fée qui armera la petite fille d'une épée magique.

Mais, après bien des aventures extraordinaires, il faudra que Pauline parvienne à convaincre le loup de devenir l'ami des petits enfants et l'on apprendra ainsi que dans la vie, il vaut mieux ne pas répondre à la guerre par la guerre. ■



jeudi 29 octobre 2020 à 15 h 00

catégorie D
10 € - Tarif plein 5 € - Tarif réduit

<< Gil et Ben >> avec Gil Alma et Benoit Joubert

À vos marques... Prêt! Marié? Gil est parti pour s'unir avec sa future moitié et vivre la plus belle journée de sa vie... Le Mariage! Il se lance dans cette magnifique aventure et pour préparer ce jour « J », il fait appeler à Ben, son ami d'enfance. « Le sort fait les parents, le choix fait les amis » Mais est-ce le bon choix? Voilà Gil & Ben réunis pour préparer cet événement! Ils rencontreront des personnages plus fous et excentriques les uns que les autres! Un vrai voyage! En Amérique latine, à la rencontre de Wedding planners, en Belgique pour dénicher les meilleurs animateurs pour cette soirée et de retour en France pour choisir l'église! Venez avec eux, remontez le temps et vivez les

préparatifs qui feront de cette future journée, une réussite! Ou pas...

Dans la vraie vie, Gil et Ben sont amis depuis plus de 10 ans. Un véritable coup de foudre artistique et humain. Sur scène, ils s'amuse et renouent avec l'humour à sketches! Tous les ingrédients sont là pour un spectacle populaire au plus noble sens du terme. Le capital sympathie, l'énergie, la nature comique de Benoit Joubert est rare. Il est la générosité du sud-ouest à l'état pur.

Gil Alma médiatisé grâce à ses différents rôles en télévision ou au cinéma, vous fera découvrir une nouvelle facette de son travail, celle d'acteur de comédie. ■



samedi 31 octobre 2020 à 20 h 30

catégorie B 20 € - Tarif plein 15 € - Tarif réduit

<< Des gens intelligents >> par le Théâtre Ad'Hoc



Une comédie grinçante sur le couple, écrite par Marc Fayet, mise en scène et adaptée par Yto Legout.

David, un garçon sensé et réfléchi, a décidé de quitter Chloé, qui est une fille habile et déterminée qui ne l'entend pas vraiment de cette oreille. Leurs amis qui sont des gens prudents et attentionnés sont un peu embêtés. C'est donc une histoire ordinaire et très originale quand on est intelligent... ou pas. ■

mardi 3 novembre 2020 à 20 h 30

mercredi 4 novembre 2020 à 20 h 30

catégorie D

10 € - Tarif plein 5 € - Tarif réduit

Animations annulées

En raison de la situation sanitaire, plusieurs animations ont dû être annulées :

- Concert Idle Fingers initialement prévu le 17 avril 2020 à la salle Jeanne d'Arc,
- Spectacle Pouf Pouf Paillasse initialement prévu le 27 mai 2020 à la salle Jeanne d'Arc.
- Festival du Film du Croisic prévu du 9 au 18 octobre 2020.

Pour les remboursements, merci d'adresser par voie postale le(s) billet(s), un RIB, ainsi que vos coordonnées téléphoniques au service culturel de la Mairie (Hôtel de ville - DCVA — 5, rue Jules Ferry — 44 490 Le Croisic) ou de remettre le tout directement à l'accueil de la Mairie. Les remboursements interviendront sous plusieurs semaines par virement bancaire.

CULTURE



Médiathèque : les animations reprennent

Pour cette fin d'année, la Médiathèque « Le Traict d'encre » vous propose de nombreuses animations pour petits et grands.

Octobre

PLUMES D'ÉQUINOXE

Atelier d'écriture sur le thème « Haute mer, basse mer » animé par l'auteure Marie B. Guérin

samedi 3 et dimanche 4 octobre, de 11 h 00 à 12 h 00.

Vous avez envie d'écrire mais vous ne savez pas comment vous y prendre? Vous aimez vous amuser avec les mots et écrire des histoires, Vous avez envie d'écrire et de réveiller l'écrivain en herbe qui est en vous?

L'atelier d'écriture est fait pour vous. Sur inscription (10 places), dès 14 ans.

Atelier d'aquarelle sur le thème « Composition océanique » animé par l'auteure de l'album « Inès à l'océarium » Gwladys Bertrand

samedi 3 octobre, à 16 h 00.

Venez créer un fond marin à l'aquarelle

en utilisant la technique du lavis. Animaux de mer et plantes aquatiques dessinés personnaliseront ce fond comme à l'océarium. Documents et photos à l'appui, mélange de dégradés et de couleurs, poissons, crabes, raies et coraux raviront vos petits créateurs. Sur inscription (10 places), dès 6 ans

HALLOWEEN

Exposition « Les monstres connus ». Concours de dessin sur le thème « Abominable monstre »

Du samedi 17 octobre au samedi 31 octobre.

Apportez vos dessins et que le meilleur gagne. Pour les 3-6 ans et 7 ans et +.

Spectacle « Attention danger! » mercredi 28 octobre, à 17 h 00.

Contes pour grands froussards et p'tits

courageux avec Christel Delpeyroux.

Il y a ceux qui aimeraient avoir peur mais qui n'y arrivent pas, ou bien les grands costauds qui n'ont pas peur mais peut être bien qu'ils devraient! Sans oublier les petits malins qui affrontent le danger en frissonnant... ou pas! Ogres, Trolls et autres choses horribles n'ont qu'à bien se tenir: ça va chauffer!

La conteuse navigue entre décalage, humour noir et légèreté pour aborder les différentes peurs.

Sur inscription (50 places), dès 6 ans.



Atelier de maquillage de l'horreur
samedi 31 octobre, de 15 h 00 à 17 h 00.
Dès 6 ans.

**Remise de prix du concours de dessin
autour de notre soupe de sorcière**
samedi 31 octobre, à 17 h 00.

HEURE DU CONTE

mercredi 21 octobre, à 17 h 00.
Dès 6 ans.

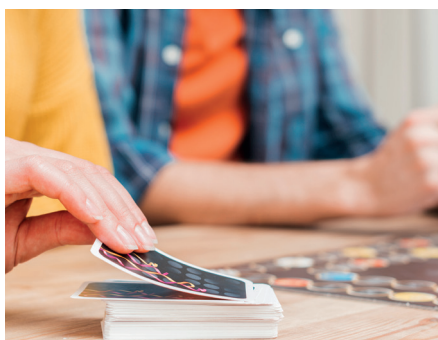
CAFÉ PHILO

**Café philosophique animé par la
philosophe Dominique Paquet**
vendredi 23 octobre, à 17 h 30.

Venez discuter avec nous autour de la
question: En quoi la technologie modifie-t-
elle notre pensée?

JEUX DE SOCIÉTÉ

Après-midi jeux à la médiathèque
samedi 24 octobre, de 15 h 00 à 18 h 00.
Le temps d'un après-midi, la médiathèque
invite, petits et grands, à venir jouer
ensemble autour de jeux de société.
Public familial, dès 6 ans.



LES CONTES DU SOLEIL

**Concert de berceuses du monde pour les
enfants, par Françoise Pelherbe.**
mardi 27 octobre, à 17 h 30.
Sur inscription, pour les enfants
accompagnés (25 places), dès 1 an.

Novembre

CAFÉ LITTÉRAIRE

mardi 3 novembre, à 17 h 30.
Sur le thème « La rentrée littéraire »

CAFÉ NUMÉRIQUE

mardi 17 novembre, de 17 h 00 à 19 h 00.

Venez échanger sur « Les données
personnelles, corporelles, émotionnelles:
tout ce que les opérateurs d'Internet
peuvent savoir sur vous ».

Entrée libre dans la limite des places
disponibles.

Décembre

CAFÉ LITTÉRAIRE

mardi 1^{er} décembre, à 17 h 30.
Sur le thème « Livres à offrir »



TROC DE LIVRES

Participez à notre troc de Noël
du mardi 1^{er} décembre au jeudi 31 décembre
Vous avez des livres qui dorment sur votre
étagère? Vous aimeriez faire partager le
bonheur de ces lectures?
Apportez-nous un livre emballé par vos
soins, il sera mis sous le sapin. Vous
recevrez un bon d'échange qu'il faudra
ramener dès le samedi 19 décembre pour
pouvoir prendre un autre paquet sous le
sapin.

FÊTONS NOËL

samedi 19 décembre, de 10 h 30 à 18 h 30.
Stand de maquillage pour les enfants.

Spectacle de Noël « La lettre du Père Noël » par la Cie Bulles de Rêves

samedi 19 décembre, de 15 h 30 à 16 h 30.
24 décembre, 20h, Esther et Télémaque
préparent le sapin. Oups!
Ils ont complètement oublié d'envoyer leur
lettre au père Noël!
Pour Esther pas question de patienter un
an! Elle donnera sa lettre au Père Noël en
main propre! Quelle heure est-il? Vite une
clef de douze, deux boulons, trois petits
tours de manivelle et sa drôle de machine
volante est prête à s'envoler. Attachez

vos ceintures! C'est parti pour une course
contre la montre!

Nous voilà partis pour un tour du monde
époustouffant. À Chaque arrêt, un nouveau
continent et ces histoires.

Mise en Scène: Marine Gauthier
Comédiens: Hélène Mignon et Bertrand
Poubane
Sur inscription (50 places), dès 5 ans.

HEURE DU CONTE

mercredi 23 décembre, à 17 h 00.
De 3 à 6 ans.
mercredi 30 décembre, à 17 h 00.
Dès 6 ans.

JEUX DE SOCIÉTÉ

Après-midi jeux à la médiathèque
mercredi 23 décembre, de 15 h 00 à 18 h 00.
Le temps d'un après-midi, la médiathèque
invite, petits et grands, à venir jouer
ensemble autour de jeux de société.
Public familial, dès 6 ans.

Informations

HORAIRES - d'octobre à juin

Lundi: fermé
Mardi: 10 h 30 - 12 h 30 / 16 h 00 - 18 h 30
Mercredi: 10 h 30 - 12 h 30 / 15 h 30 - 19 h 00
Jeudi: fermé
Vendredi: 10 h 30 - 13 h 30 / 16 h 00 - 18 h 30
Samedi: 10 h 30 - 12 h 30 / 15 h 30 - 18 h 30
Dimanche: 10 h 30 - 12 h 30
(1^{er} dimanche du mois)



MESURES SANITAIRES

Nous vous informons que le port du
masque est obligatoire durant toute la
durée des animations.
La programmation est susceptible d'être
modifiée en fonction de l'évolution de la
situation sanitaire.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Pour tous renseignements, et inscriptions,
contactez la médiathèque Le Traict d'encre,
par téléphone au 02 28 56 79 32 ou par
mail à mediatheque@lecroisic.fr.



JEUNESSE



Rentrée scolaire 2020/2021

Pleurs, joies et retrouvailles pour toutes les petites Croisicaises et Croisicais qui ont fait leur rentrée après une année 2020 très particulière.

Nouveauté cette année avec le retour à la semaine de quatre jours et la mise en place du protocole sanitaire rédigé par l'Éducation nationale.

Effectifs scolaires sur la commune, rentrée 2020-2021 :
189 élèves.



École primaire Jacques-Cartier
Nouveau directeur : Gilles L'Haridon
CP avec 16 élèves
CE1 avec de 20 élèves
CE2 avec de 24 élèves
CM1 avec 14 élèves.
CM2 avec 27 élèves.
Soit un total de 101 élèves (104 en 2019) répartis sur 4 classes.

École maternelle Dumont d'Urville
Directrice : Dominique Lemeur.
TPS : 4 élèves
PS : 11 élèves.
MS : 14 élèves
GS : 18 élèves.
Soit un total de 47 (44 en 2019) élèves répartis sur 2 classes.

Soit 148 (148 en 2019) élèves pour le groupe scolaire public.

École Saint-Goustan, Directrice :
Françoise Thomas.
TPS : 7 élèves.
PS : 9 élèves.
MS : 2 élèves.
GS : 3 élèves.
Soit un total de 21 élèves pour la maternelle (12 en 2019).
CP : 4 élèves.
CE1 : 3 élèves.
CE2 : 3 élèves.
CM1 : 4 élèves.
CM2 : 6 élèves.
Soit un total pour le primaire de 20 élèves (19 en 2018).
Soit un total pour l'école Saint-Goustan de 41 élèves (31 en 2019).


Restaurant scolaire 2020/2021

Le restaurant scolaire accueille les enfants scolarisés au Croisic, dans les locaux du groupe scolaire.

Les élèves de l'école Saint-Goustan se rendent à pied au restaurant scolaire, accompagnés de deux agents municipaux. Pour les plus petits, ils empruntent les minibus.

Le restaurant scolaire fonctionne sous forme de self-service pour les primaires et avec un service à table pour les maternelles. Les repas sont préparés par l'hôpital du Croisic et les menus sont élaborés par une diététicienne. Les parents peuvent les consulter sur le site internet de la ville www.lecroisic.fr.

La facturation s'effectue au mois et le prix du repas est défini en fonction du quotient familial des familles, de 2 € à 3,20 € (tarifs inchangés depuis 2010). Nous accueillons en moyenne entre 120 et 130 enfants tous les midis.

 Pour cette rentrée et eu égard au contexte sanitaire, les élèves sont regroupés par classe sur les tables (et par école), avec passage au lavage également par classes. Les couverts sont déposés sur les tables. Lavage des mains avant et après le repas, port du masque pour le personnel municipal.



Poursuite du dispositif de la pause méridienne au restaurant scolaire

Le service des Sports de la ville organise des activités sur la pause méridienne tous les jours. Les enfants, par classe, peuvent participer à ces activités : jeux ludiques, sport...

La pause méridienne est un moment d'échange et de plaisir où les enfants doivent évoluer plus librement qu'en classe. L'objectif recherché est la découverte de nouvelles activités (avec la participation des enfants) et la convivialité.

De 12 h 50 à 13 h 20 au gymnase, sur le stade ou dans la cour de l'école.

■ info

Accompagnement scolaire, du CP au CM2

Cet atelier se déroule le lundi, mardi, jeudi de 17 h 15 à 18 h 00 au Restaurant Municipal. Compte tenu du contexte sanitaire, la reprise de l'atelier a été décalée. Une décision sera prise début octobre pour préciser la date de reprise.

Modalités d'inscriptions : les feuilles d'inscriptions ont été distribuées aux enfants dans les écoles et sont également disponibles auprès de Madame Herrouin au restaurant scolaire.



Service des Sports

Multisports

L'activité multisports est ouverte aux enfants âgés de 6 à 13 ans et est organisée par les animateurs sportifs de la commune à la salle des sports et au stade municipal le lundi de 16 h 45 à 18 h 00 et le mercredi matin de 9 h 15 à 10 h 30. L'activité ludosport pour les 3/5 ans se déroule le mercredi matin de 10 h 45 à 11 h 45.

Durant toutes les vacances scolaires, des activités seront également proposées aux 3/17 ans suivant un programme qui sera communiqué par voie de presse, sur le site internet de la ville et dans les écoles. Les inscriptions se feront en direct auprès du service des Sports.

Obligation d'un certificat médical ou la photocopie d'une licence sportive en cours de validité.



Idem que pour les autres activités, lavage des mains, port du masque par les adultes et désinfection du matériel.



Natation

Comme les autres années, le service des Sports propose une activité natation le mercredi après-midi au centre aquatique de Guérande.

Renseignement auprès du service des Sports, (sports@lecroisic.fr).



Le portail Familles



Depuis la rentrée 2017/2018, les familles ont accès à un outil, le Portail Familles, permettant de gérer les inscriptions des enfants à l'accueil de loisirs, à l'accueil périscolaire, au restaurant scolaire, de consulter les factures et d'effectuer les règlements par carte bancaire.

Via un identifiant de connexion et un mot de passe, les parents ont accès à un espace personnalisé et sécurisé, leur permettant d'effectuer les démarches qui se faisaient auparavant sous format papier ou par téléphone.

Cette solution vise à simplifier les démarches et les échanges.

Les familles ne souhaitant pas utiliser cet espace, peuvent continuer à inscrire leurs enfants dans les structures en remplissant un dossier papier disponible en mairie.

À ce jour, environ 95 % des familles utilisent le portail Familles. Après un démarrage en douceur, aujourd'hui l'outil fonctionne bien et les parents ont toujours la possibilité de contacter Élodie Herrouin en cas de difficulté.

Pour les familles qui ne sont pas encore inscrites, possibilité de télécharger une fiche de renseignements sur le portail via le lien sur le site de la commune www.lecroisic.fr ou directement sur <https://lecroisic.portail-familles.net/>

>> Renseignements auprès d'Élodie Herrouin (e.herrouin@lecroisic.fr)

Pôle Enfance / Jeunesse

Le centre de loisirs Christophe-Colomb - de 3 à 11 ans

Structure située près du groupe scolaire, à proximité des installations sportives, à destination des enfants de 3 à 11 ans.

Le centre de loisirs Christophe-Colomb accueille les enfants en périscolaire et pendant les vacances scolaires.

- Accueil périscolaire : de 7 h 15 à 9 h 00 et de 16 h 30 à 19 h 15, du lundi au vendredi, de 7 h 15 à 19 h 15, le mercredi.
- Vacances scolaires : de 7 h 15 à 19 h 15, du lundi au vendredi.

De nombreuses activités sont proposées aux enfants : travaux manuels, sport, lecture, musique... Et des sorties : poneys, Brière, plage, pêche à pieds, sorties à vélos...

Inscriptions et renseignements sur place, au 02 28 56 79 04.

Les programmes des vacances sont disponibles sur le site internet de la ville www.lecroisic.fr / Rubrique Enfance, Jeunesse & Sports.



Protocole sanitaire

Un protocole sanitaire cohérent avec celui appliqué dans les écoles a été mis en place dans les structures : respect des gestes barrières, activités en groupe restreint, accueil des enfants résidant au Croisic, port du masque par les adultes, nettoyage quotidien des locaux...

Escal'Ados - de 10 à 17 ans

Structure installée dans l'actuel Point Jeunes, elle accueille les jeunes de 10 à 17 ans tout le long de l'année.

- Hors vacances scolaires : le mercredi et le samedi, de 14 h 00 à 18 h 00 et le vendredi de 16 h 30 à 19 h 00.

- Vacances scolaires : du lundi au vendredi. Au programme, des temps libres pour se retrouver, discuter, jouer... et des activités culturelles (loisirs créatifs, dessins, ateliers...) ou sportives, et des sorties à thème (Nantes, parc aquatique, Brière, cinéma, bowling...).

L'adhésion est de 24 € pour l'année à partir de septembre.

Inscriptions et renseignements sur place ou au 06 71 57 45 72.

Les programmes des vacances sont disponibles sur le site internet de la ville www.lecroisic.fr / Rubrique Enfance, Jeunesse & Sports.

TRAVAUX



photographie © Arnaud Dréan

Lotissement Simalion : six professionnels intéressés

Une nouvelle étape dans le développement économique de la zone artisanale

Le vaste terrain libéré de ses déblais, situé le long de l'étier séparant Le Croisic de Batz-sur-Mer et donnant sur le Traict, va être prochainement viabilisé sous la forme d'un lotissement d'une dizaine de lots desservis par une voie centrale et réservés uniquement aux professionnels dont l'activité nécessite la proximité de la mer. Cette contrainte forte est liée à l'application de la loi Littoral dans

ce secteur. Déjà six professionnels ont manifesté leur intérêt pour ce projet. La Commune conservera la propriété de l'espace situé entre l'étier et les premiers lots dans l'optique future de la création d'un cheminement piéton longeant l'étier et reliant les marais salants au Traict. Ce projet de sentier est de la compétence de Cap Atlantique.

Un peu d'histoire

La majeure partie de l'espace portant aujourd'hui la zone artisanale du Croisic constituait à l'origine les principaux marais salants du Croisic. Trois salines existaient (saline Trélan,

saline Pennervé et saline Simabron), la principale étant la saline Simabron ou Simalion dite aussi la Fortunière créée à la fin du XV^e siècle.

Ces marais ont été exploités jusque dans les années 1970 avant d'être peu à peu remblayés et rachetés par la Commune.

Les autres marais salants du Croisic se situaient à Saint-Goustan dont certains éléments subsistent encore près de l'Océarium et à Castouillet (remblayé au début du XX^e siècle). Une façon de rappeler qu'au-delà du commerce et de l'exportation du sel, Le Croisic était également une terre de marais salants. ■

TRAVAUX



Reprise des travaux de restauration de l'église Notre-Dame-de-Pitié du Croisic

Après l'importante phase de travaux de 2019 qui a concerné l'intégralité du clocher, les travaux de restauration de l'église vont reprendre et porter cette fois sur la façade nord le long de la rue de l'Église. Retardée de quelques mois du fait de la crise sanitaire, cette opération permettra de redonner tout son lustre à la principale façade de l'église.

Les travaux seront de même ordre que lors des précédentes tranches, à savoir nettoyage des parements, remplacement des pierres les plus abîmées, purge des joints de ciment, etc. La végétation (hortensias) plantée entre les contreforts a été supprimée définitivement car elle favorise la rétention d'humidité dans les parements.

L'intervention la plus significative portera sur le portail principal construit en 1528 et aussi appelé porte baptistère. S'il ne bénéficie pas comme à Batz-sur-Mer et à Guérande d'un véritable porche couvert du fait de l'étroitesse de la rue, ce portail a fait l'objet d'un soin tout particulier

qu'on retrouve également sur les deux églises précitées et sur la chapelle du Mûrier de Batz-sur-Mer, à savoir l'incrustation volontaire de pierres calcaires destinées à recevoir sans doute des sculptures, des inscriptions ou tout simplement pour le contraste des pierres.

Ce même dispositif, plus modestement, a été redécouvert lors de la récente restauration du portail ouest. Ces pierres « lépreuses » constitueront sans nul doute l'élément le plus complexe à traiter sur la façade nord, d'autant qu'aucune description et qu'aucun document iconographique ne renseignent sur les dispositions d'origine. Il reviendra au service

des monuments historiques de déterminer, sur proposition de l'architecte du patrimoine suivant l'opération, de déterminer le mode et le degré d'intervention sur ces zones. La restauration devrait révéler, comme elle l'a déjà faite sur le clocher, la diversité et la qualité des décors végétaux et animaux qui agrémentent, parfois de façon très discrète, les façades du monument du XVI^e siècle (gargouilles, voussures, appuis des vitraux...).

Une petite intervention parallèle sur la charpente nord est également prévue pendant cette phase de travaux. Le chantier devrait durer jusqu'à l'été prochain. ■

Centre Technique Municipal — achat d'un nouveau tractopelle

La commune dispose de certains matériels lourds, très utiles pour assurer des travaux de terrassement et aménagements sans avoir recours au secteur privé. Le tractopelle actuel datait de 2006. Très utilisé, il a nécessité d'importantes réparations qui ont conduit à envisager son remplacement.

Un véhicule d'occasion de marque JCB de la société M3 a été récemment acquis. Il date de 2013 et comptabilise 3 027 heures de fonctionnement (faible utilisation). L'ancien matériel a fait l'objet d'une reprise. Le coût d'achat est de 57 600 euros TTC moins la reprise de 18 000 euros TTC soit un coût définitif de 39 600 euros TTC.



Quartier de La Ladure : suite et fin

Après la requalification complète de la voirie du quartier de La Ladure, il restait à réaliser la jonction en pavage au carrefour de la rue Jean-Jacques-Rousseau et de la rue des Cordiers. Ce sera chose faite au cours de l'automne.
Durée des travaux : 4 semaines

Rond-point franchissable

Toujours en cette fin d'année, le carrefour rue du Bourg Boutin et rue Victor-Hugo va bénéficier d'un Rond-point franchissable. Ce type d'équipement, en pavés résine, est réalisé dans les espaces et voiries contraintes. Il permet de fluidifier et de faciliter la circulation. Les véhicules légers peuvent en faire le tour, comme dans un grand rond-point, et les véhicules lourds peuvent passer en plein centre du carrefour.

Enrobés

Fin juin et début juillet, les tapis d'enrobé passage Pierre-Bouguer, impasse Haute des Bains et rue du Vieil hôpital ont été entièrement refaits.

Vidéoprotection

D'ici la fin de l'année, la Ville du Croisic va procéder à l'installation, sur le territoire communal, de son équipement de vidéoprotection.

Huit points et onze caméras vont être déployés, les 4 caméras actuellement en fonction font partie de ce réseau. Le système sera opérationnel en toute fin d'année, début 2021 et ne filmera que la voie publique (les parties privées seront floutées). Une information publique est prévue. La préfecture a donné son agrément. Cet investissement se veut dissuasif et doit permettre de lutter contre les incivilités.



Travaux quai

Le syndicat mixte portuaire de Loire-Atlantique (créé en 2020) reprend ses travaux de consolidation du quai de la Chambre des Vases (Ets Marc). En effet, les pierres de soutènement se sont affaissées. Programmée initialement en juin 2020, cette intervention avait été reportée en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19. Une partie de la place de la Croix de Ville n'est plus accessible pendant cinq semaines.

Projet lotissement « Pierre Longue » : Les premières études sont lancées

Le terrain de 17 000 m² qui a été acheté il y a quelques années par l'Agence Foncière de Loire-Atlantique pour le compte de la Commune, dans le cadre d'un portage foncier, est destiné à la création d'un nouveau lotissement communal pour les primo-accédants et de logements à loyer modéré.

Les premières études d'urbanisme ont été lancées afin d'analyser le site et de proposer les grandes orientations d'aménagement qui permettront la concrétisation du projet dans un délai raisonnable. Ces études préalables sont nécessaires afin de permettre ensuite la modification du Plan Local d'Urbanisme qui ouvrira ce secteur à l'urbanisation. La Municipalité sera attentive à préserver les éléments qualitatifs du site dans le même sens que ce qui avait orienté l'aménagement du quartier du Puigaudeau.

Réfection de la toiture du marché couvert

Depuis plusieurs mois, la toiture de la halle souffre de problèmes d'étanchéité. De gros travaux avaient été entrepris en 2001 mais sans intervention sur cette partie. La Ville du Croisic avait effectué des recherches de fuites et quelques interventions ponctuelles mais depuis d'autres écoulements sont apparus.

Il a donc décidé un rechapage complet avec l'ajout de deux couches imperméabilisantes sur les 650 m² à partir de mi-octobre pour une durée d'environ quatre semaines. Cette intervention n'entraîne pas de fermeture au public.

Les derniers travaux conséquents datent de janvier 2015, où les quatre façades de ce bâtiment de 1932 avaient été complètement reprises et repeintes.



Un Croisicais honoré

Le lieutenant-colonel Alexandre Delpire, officier de l'Armée de l'Air, originaire du Croisic, a été promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur avec citation pour services rendus. La décoration a été remise au récipiendaire avec d'autres officiers le 19 décembre dernier dans la cour de l'École militaire de Paris par le général Lecointre, chef d'État-Major des armées.

Toutes nos félicitations ainsi qu'à sa famille.





Restauration de la statue d'Hervé Rielle

Suite à la convention de partenariat passée avec la Commune, il y a quelques mois, l'association Les Amis du Croisic a fait réaliser la restauration de la statue d'Hervé Rielle.

Cette œuvre trône sur la place d'Armes depuis 1913 en l'honneur d'Hervé Rielle, pilote local. La statue est réalisée en 1910 par le sculpteur René Paris qui prend pour modèle le marin croisicais Barthélémy Picaud. L'œuvre n'était pas destinée initialement à honorer Hervé Rielle mais à représenter un simple marin tenant un gouvernail. D'abord située au milieu de la place, la statue a été déplacée sur le flanc est du mont Lénigo avant de rejoindre au début

des années 2000 son emplacement actuel. Les travaux de restauration ont été confiés à Anne-Marie Geffroy et Pascale Roumégoux, restauratrices spécialisées, et ont duré trois jours. Après un micro-sablage du bronze et l'élimination des différentes impuretés, une cire protectrice a été appliquée en plusieurs couches pour protéger le bronze, raviver sa patine brune et homogénéiser l'ensemble. La statue a retrouvé une nouvelle fraîcheur et attire le regard des nombreux passants qui fréquentent le site de la place d'Armes et de l'estacade. Le financement des travaux a été intégralement pris en charge par l'association que nous remercions. ■

« Kurun » de retour après de longs mois de travaux

« Kurun », le navire emblématique de Jacques-Yves Le Toumelin lors de son tour du monde (1949 à 1952) est de retour dans le port du Croisic près de l'Ancienne criée depuis le 18 septembre dernier.

Après de longs mois de travaux au chantier Fouchard de Couëron sous le contrôle scientifique et technique de la DRAC, le bateau monument historique, propriété de la Ville du Croisic, dispose désormais d'un pont et d'un roof refaits à l'identique ainsi que d'un nouveau lest en plomb. Le public a pu apprécier la qualité du travail réalisé lors des visites proposées par l'association Les Amis du Kurun pendant les journées du Patrimoine.

Le club des mécènes de Loire-Atlantique de la Fondation du Patrimoine est venu découvrir le 22 septembre 2020 le bateau restauré, aux travaux duquel il a contribué financièrement. La souscription se termine mais il est encore possible de contribuer financièrement à cette nouvelle étape de la conservation de « Kurun ».



Protection du site géologique de la Grande Côte

Par arrêtés en date du 11 mai 2020, le Préfet de Région a délimité les sites d'intérêt géologique de Loire-Atlantique à protéger et en particulier le site géologique de la Grande Côte (du Pouliguen au Croisic) qui témoigne de l'empreinte des différentes générations de magmatisme, de métamorphisme et de déformation illustrant l'histoire géologique régionale.

Dans la région des Pays de la Loire, 19 sites ont fait l'objet d'une étude du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) afin d'identifier pour chaque site son emprise, ses vulnérabilités, les aléas auxquels il est soumis et les outils de protection existants ou à mettre en place. Dans le cadre de cette

démarche, des arrêtés préfectoraux ont été pris concernant 5 sites de Loire-Atlantique, dont celui de la Grande Côte (Batz, Le Croisic et Le Pouliguen) situé entièrement sur le domaine public maritime.

Cet arrêté de géotope vise à prendre en compte tous les enjeux concernés afin d'identifier des mesures précises de préservation. L'arrêté a été affiché en mairie du 26 juin au 4 août inclus. Il reste consultable sur demande.

Les mesures de protection édictées sont destinées à assurer la conservation du site et son accessibilité, ainsi qu'à prévenir sa destruction, sa dégradation et son altération. Sont ainsi interdits en particulier le prélèvement de minéraux et de roches. ■

Tour de côte cyclable

Dans le cadre de l'aménagement du tour de côte cyclable, des premières interventions sont programmées, par Cap Atlantique, pour cet automne et jusqu'à la fin de l'année : reprise de l'assainissement et renouvellement du réseau eau potable de Saint-Goustan à Castouillet (jusqu'au restaurant Neptune). Ensuite, la Ville du Croisic interviendra pour réaliser l'effacement des réseaux aériens permettant de retrouver de la largeur sur la chaussée pour la mise en place du chaucidou. Le maire Michèle Quillard rappelle que « l'on aurait pu garder le fonctionnement actuel qui n'est pas si mauvais mais vu la fréquentation automobile et la pratique de plus en plus importante de la route par des cyclistes, il devenait important de construire un projet de réaménagement conciliant la mixité des moyens de déplacement et la sécurité. »
Fin des travaux mars 2021.



AGENDA

OCTOBRE 2020

Eurobirdwatch

Samedi 3 octobre, de 8h00 à 11h00.

La Ligue pour la Protection des Oiseaux, association nationale de protection de l'environnement, vous invite à venir observer dans vos longues-vues les fous, sternes, puffins et autres oiseaux marins.

Plus d'informations sur loire-atlantique.lpo.fr ou directement auprès de C.Gentric au 06 23 33 27 20. Sortie gratuite sur inscription.

Salon du livre Plumes d'Équinoxe

Samedi 3 et dimanche 4 octobre, salle Jeanne d'Arc et médiathèque Le Traict d'encre.

Tous les ans, à la fin de l'été et le début de l'automne, Le Croisic organise son salon du Livre Plumes d'Équinoxe.

24 années que cet événement fait de l'accès à la lecture et au livre une de ses priorités culturelles et éducatives.

Cette année, le salon du Croisic a pour thème « La mer, refuge et aventure ».

Pour la 6^e année consécutive, un écrivain de marine préside le salon du livre. Patrick Poivre d'Arvor succède ainsi à Didier Decoin, Loïc Finaz, Olivier Frébourg, Patrice Franceschi, Yann Queffelec.

Entrée libre. Ville du Croisic.



Initiation à la godille

Samedis 10 et 24 octobre, ancienne criée. Les initiations permettent à des adhérents (ou futurs!) de découvrir cette activité. C'est également l'occasion pour d'anciens pratiquants de se remettre à niveau.

Animation gratuite. Club de croisière croisicais.

Nettoyage du littoral de la côte sauvage

Samedi 10 octobre, 16h00, rendez-vous parking des Sables Menus.

Dimanche 11 octobre, 16h00, rendez-vous place du Tréhic.

L'association Decos (Défense de l'Environnement

et de la Côte Sauvage) en partenariat avec la ville du Croisic, organise le ramassage des déchets sur le littoral afin de contribuer à la préservation du milieu marin. Respecter le monde des océans, c'est agir pour notre survie.

Théâtre en Automne

Les bonnes sœurs sont dans le pré

Samedi 17 octobre à 20h30,
Dimanche 18 octobre à 15h00,
salle Jeanne d'Arc.

Par la troupe du théâtre du Grand Traict.

Tarif plein : 10 €. Tarif réduit : 5 €.

Tout Public. Ville du Croisic.



Halloween - Concours de dessins

du samedi 17 au samedi 31 octobre,
médiathèque Le Traict d'encre.

Sur le thème « Abominable monstre ».

Pour les 3-6 ans et 7 ans et +.

Ville du Croisic.

Heure du conte

Mercredi 21 octobre, à 17h00,
médiathèque Le Traict d'encre.

Dès 6 ans. Ville du Croisic.

Café philo

Vendredi 23 octobre, à 17h30,
médiathèque Le Traict d'encre.

Ville du Croisic.

Jeux de société

Samedi 24 octobre, de 15h00 à 18h00,
médiathèque Le Traict d'encre.

Le temps d'un après-midi, la médiathèque invite, petits et grands, à venir jouer ensemble autour de jeux de société.

Ville du Croisic.

Théâtre en Automne

Daniel Camus dans Happy Hour

Samedi 24 octobre à 20h30,
salle Jeanne d'Arc.

Tarif plein : 15 €. Tarif réduit : 10 €.

Tout Public. Ville du Croisic.

Théâtre en Automne

Cartman dans One

Dimanche 25 octobre à 20h30,
salle Jeanne d'Arc.

Tarif plein : 20 €. Tarif réduit : 15 €.

Tout Public. Ville du Croisic.

Concert de berceuses du monde

Mardi 27 octobre, à 17h30,
médiathèque Le Traict d'encre.

Sur inscription, dès 1 an. Ville du Croisic.

Théâtre en Automne

L'arnaqueuse

Mardi 27 octobre à 20h30,
salle Jeanne d'Arc.

Comédie de Thom Trondel
avec Claire-Estelle Murphy.

Tarif plein : 15 €. Tarif réduit : 10 €.

Public Adulte. Ville du Croisic.

Halloween

Spéctacle « Attention danger »

Mercredi 28 octobre, 17h00,
médiathèque Le Traict d'encre.

Sur inscription, dès 6 ans.

Ville du Croisic.

Théâtre en Automne

Booder dans Booder is back

Mercredi 28 octobre à 20h30,
salle Jeanne d'Arc.

Tarif plein : 20 €. Tarif réduit : 15 €.

Tout Public. Ville du Croisic.

Théâtre en Automne

Pauline, petite fille courage

Judi 29 octobre à 15h00,

salle Jeanne d'Arc. Par Françoise Thyron.

Tarif plein : 10 €. Tarif réduit : 5 €.

Dès 5 ans. Ville du Croisic.

Halloween - Atelier de maquillage

Samedi 31 octobre, de 15h00 à 17h00,
médiathèque Le Traict d'encre.

Dès 6 ans. Ville du Croisic.



Théâtre en Automne

Gil & Ben avec Gil Alma et Benoit Joubert

Samedi 31 octobre à 20h30,
salle Jeanne d'Arc.

Tarif plein: 20 €. Tarif réduit: 15 €.

Tout Public. Ville du Croisic.

NOVEMBRE 2020

Café littéraire

Mardi 3 novembre, 17h30,
médiathèque Le Traict d'encre.

Sur le thème « La rentrée littéraire »

Entrée libre. Ville du Croisic.



Théâtre en Automne

Des gens intelligents

Mardi 3 novembre, à 20h30,

Mercredi 4 novembre, à 20h30,

salle Jeanne d'Arc. Par le Théâtre Ad'Hoc.

Tarif plein: 10 €. Tarif réduit: 5 €.

Tout Public. Ville du Croisic.

The Wackids

Musique rock / Jeune public

Vendredi 13 novembre, 20h30,

salle Jeanne d'Arc.

Pour leur troisième spectacle, les Wackids dévoilent « Back To The 90 », un véritable voyage sonore et visuel à l'époque où l'on écoutait la musique sur radio K7, où l'on achetait sa chanson préférée en CD 2 titres et où les clips ne se regardaient que sur MTV. The Wackids sont devenus les maîtres incontestés du Rock'n'Toys et fédèrent trois générations autour de leurs concerts.

Tarif plein: 15 € - Tarif réduit: 10 €.

Jeune Public. Ville du Croisic.

Café numérique

Mardi 17 novembre, de 17h00 à 19h00,
médiathèque Le Traict d'encre.

Thème: « Les données personnelles, corporelles, émotionnelles: tout ce que les opérateurs d'Internet peuvent savoir sur vous »

Entrée libre. Ville du Croisic.

Trio Ewen Delahaye Favennec (EDF)

Chanson folk française & bretonne

Vendredi 20 novembre, 20h30,

salle Jeanne d'Arc.

Passer une vie entière à chanter, jouer, conter, et réussir à ne pas être des stars, il faut le faire quand même! Ne riez pas: c'est un parcours improbable. Voilà trois hommes, trois amis, traversés par les joies et les blessures du temps qui sourient encore, et nous disent à 70 ans passés: savourez la vie. Le répertoire est toujours marqué de l'esprit breton et celtique de deux manières: emprunts à des mélodies traditionnelles (Irlande, Écosse, Hébrides) ou récits épiques et bardiques, souvent teintés d'humour.

Tarif plein: 15 € - Tarif réduit: 10 €.

Tout Public. Ville du Croisic.

Initiation à la godille

Samedi 28 novembre, ancienne criée.

Les initiations permettent à des adhérents (ou futurs!) de découvrir cette activité. C'est également l'occasion pour d'anciens pratiquants de se remettre à niveau.

Animation gratuite. Club de croisière croisicais.

DÉCEMBRE 2020

Café littéraire

Mardi 1^{er} décembre, 17h30,

médiathèque Le Traict d'encre.

Thème: « Les livres à offrir ».

Entrée libre. Ville du Croisic.

Troc de livres

du mardi 1^{er} au jeudi 31 décembre.

Vous avez des livres qui dorment sur vos étagères? Vous aimeriez faire partager le bonheur de ces lectures? Participez au Troc de Noël! médiathèque Le Traict d'encre.



Renan Luce

Chanson française

Vendredi 4 décembre, 20h30,

salle Jeanne d'Arc.

L'un des plus brillants auteurs de sa génération se livre dans un nouvel album composé de 11 chansons aux textes intimes, poignants et poétiques. Renan Luce se livre tout entier avec ses doutes, ses creux et ses renaissances. Il est l'auteur depuis une décennie de chansons-portraits aux airs espiègles et buissonniers - La Lettre, Les Voisines, Monsieur Marcel, Repenti... Il présente aujourd'hui un autre visage, brut et nu, dans un disque qui porte son nom.

Tarif plein: 40 € - Tarif réduit: 35 €.

Tout Public. Ville du Croisic.



Concert classique

Dimanche 13 décembre, à 17h00,
salle Jeanne d'Arc.

Proposé par la Philharmonie Des Deux Mondes
Direction Philippe HUY.

Association La Calebasse.

Fêtons Noël

Spectacle « La lettre du Père Noël » par la Cie Bulles de Rêves

Samedi 19 décembre, de 15h30 à
16h30, médiathèque Le Traict d'encre.

24 décembre, 20h, Esther et Télémaque préparent le sapin. Oups! Ils ont complètement oublié d'envoyer leur lettre au Père Noël! Pour Esther pas question de patienter un an! Elle donnera sa lettre au Père Noël en main propre! Sur inscription, dès 5 ans.

Heure du conte

Mercredi 23 décembre, de 17h00 à
17h45, médiathèque Le Traict d'encre.

De 3 à 6 ans. Ville du Croisic.

Jeux de société

Mercredi 23 décembre, de 15h00 à
18h00, médiathèque Le Traict d'encre.

Le temps d'un après-midi, la médiathèque invite, petits et grands, à venir jouer ensemble autour de jeux de société. Dès 6 ans. Ville du Croisic.

Heure du conte

Mercredi 30 décembre, de 17h00 à
17h45, médiathèque Le Traict d'encre.

Dès 6 ans. Ville du Croisic.

LISTE « LE CROISIC, C'EST VOUS »

Chers Croisicais, Chers Croisicaises,

Lors des élections municipales, au 2^e tour, la commune du Croisic a connu la plus forte participation du département : 62,47 %.

Merci à vous de votre implication. Elle permet à notre équipe d'être près de vous aujourd'hui pour appliquer notre programme.

Nous tenons donc à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée, et nous vous assurons de nos engagements et de notre écoute.

Nous avons déjà commencé à travailler sur deux de nos projets :

- Le projet lotissement « Pierre Longue » en est un exemple et une continuité de ce qui a été fait au lotissement « Du Puigaudeau ». À ce jour, 18 demandes ont été enregistrées et d'autres candidats sont intéressés.

Ce qui va **permettre aux jeunes ménages, d'accéder à la propriété dans les meilleurs délais.**

Favoriser l'accession à la propriété, c'est aussi préserver les emplois locaux, les écoles, les structures.

- Le projet « Simalion » a permis de favoriser l'implantation d'entreprises sur la commune liées aux métiers de la mer (conchyliculteurs, pêcheurs, paludiers). Aujourd'hui déjà 6 entreprises ont postulé. Aussi, 4 nouvelles entreprises complètent l'attractivité de la zone artisanale.

Un projet fort dans le cadre du **développement de l'économie locale de la commune.**

Croyez bien que nous resterons attentifs à tous les problèmes liés au cadre de vie et au respect de notre environnement et que nous essayons d'apporter des solutions raisonnables chaque fois que possible.

LISTE « UN NOUVEAU CAP »

Chères Croisicaises, chers Croisicais,

Le nouveau conseil municipal issu des élections du 28 juin 2020 a été installé le 5 juillet dernier. La campagne électorale a été longue, perturbée par la période de confinement et par la crise sanitaire qui a suivi. Vous trouverez ci-après la déclaration de notre groupe lors du 1er conseil :

Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Le 28 juin dernier, les Croisicaises et les Croisicais qui se sont déplacés ont donné la majorité à votre liste « Le Croisic c'est vous ».

Nous rappelons que cette élection, dans contexte sanitaire inédit a connu une abstention de 40 %, supérieure à celle de l'élection municipale de 2014.

Vous avez rassemblé 30 % des électeurs avec un écart de 176 voix entre votre liste et la nôtre. Ainsi, près de 40 % des électeurs n'ont choisi ni vous ni nous.

Ce constat doit nous amener à une humilité affirmée face à la légitimité qui ressort de cette élection et au fait de parler au nom de toutes les citoyennes et citoyens de la commune.

Nous tenons à remercier le personnel de la commune et les bénévoles d'avoir contribué à la bonne tenue des élections dans des circonstances difficiles.

Nous remercions également les 1 014 croisicaises et croisicais qui nous ont accordé leur confiance. Je remercie aussi mes 28 colistiers et les nombreux militants qui se sont mobilisés tout au long de cette campagne inédite et difficile eu égard à la crise sanitaire.

Je veux souligner d'ailleurs le fort investissement et l'attitude positive de mon équipe durant la campagne. Nous avons permis que des débats d'idées puissent avoir lieu et que certains sujets puissent émerger pour être traités dès les prochaines semaines

Aujourd'hui, ce conseil municipal suit une procédure légale que nous respectons et j'ose espérer qu'un dialogue constructif pourra enfin s'instaurer durant le mandat à venir.

Une bonne démocratie impose le respect de l'opposition.

Nous avons donc la volonté de travailler avec l'équipe majoritaire renouvelée à 70 %.

Si cette campagne électorale a permis d'identifier des projets pour lesquels semble s'établir un large consensus il y a aussi néanmoins d'importants dossiers sur lesquels, et c'est notre conviction, il conviendra d'être particulièrement vigilant. Nous défendrons une approche raisonnée et respectueuse de toutes les opinions des Croisicaises et Croisicais.

Ainsi, l'aménagement du tour de côte, tel qu'il a été envisagé, appelle de notre part de sérieuses réserves dans la mesure où il n'apporte pas une véritable solution en matière de sécurité et cela malgré un investissement financier très significatif. Une révision de ce dossier nous paraît indispensable.

De la même manière la réalisation de logements à caractère social ou tout au moins destinés aux primo-accédants sur le terrain de la Pierre Longue (17 000 m² urbanisables) ne peut se faire au détriment de la préservation de notre environnement et n'aura de sens que si cela s'inscrit dans le cadre d'une politique volontariste de développement de l'emploi au Croisic.

Le contexte actuel nous incite plus que jamais à faire du développement économique l'une de nos préoccupations majeures car il est la condition nécessaire pour inciter des jeunes à venir s'installer durablement sur notre commune.

Nous resterons donc force de proposition et appuierons tous les projets qui iront dans ce sens.

F Thobie - P Duchêsnès - C Perrot - D Florimond - F Aubineau



SAISON culturelle

SALLE JEANNE D'ARC

THÉÂTRE **DANSE** MUSIQUE
CONFÉRENCES SPECTACLES

SAISON
2020
2021